

**DIRECTION DES TERRITOIRES, DE L'ALIMENTATION
ET DE LA MER DE SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON**

**CONCOURS EXTERNE 2014
AGENTS D'EXPLOITATION SPECIALISES DES TPE**

**Épreuve n° 1 : Courts exercices de français et d'arithmétique
(1h30 – coefficient 1)**

1ère partie : français

N° d'inscription

**Ce document comporte 7 pages de format A4 y compris cette page
de garde**

Exercices de français

Exercice 1

Pour chaque adjectif, proposez le nom qui correspond, comme l'exemple ci-dessous.

hivernal : de l'hiver

1- estival :

2- oriental :

3- navale :

4- musical :

5- occidental :

Exercice 2

Complétez par «la», «là» ou «l'a».

1- Ilvu sortir de la réunion.

2- fortune sourit aux audacieux.

3--haut, brillait le soleil.

4- C'estque cette douleurprise.

Exercice 3

Conjuguez au présent de l'indicatif les verbes suivants.

1- Tu (mentir) :

2- Il (choisir) :

3- Je (grandir) :

4- Nous (salir) :

5- Ils (contester) :

Exercice 4

Dans le texte suivant, se sont glissées 5 fautes. Entourez-les et proposez la bonne orthographe. Vous ne pouvez faire que 5 propositions.

Une zone dépressionnaire va rester stationnaire au sud-ouest de l'Irlande. Une perturbation situé au large du Portugal remontra vers le golfe de Gascogne mardi. Mardi matin, les nuages envahiront le ciel et quelque ondées se produiront sur le pays basque. Dans l'après midi, les nuages deviendrons moins nombreux sur une grande partie nord-est et le soleil fera de belles apparitions.

Explication de texte

Deux points seront accordés au soin, à l'orthographe, à la grammaire et à la conjugaison.

Alors que la France s'est donnée comme objectif de réduire de moitié le gaspillage alimentaire d'ici 2025, nos voisins les belges sont passés à la vitesse supérieure en expérimentant dans la commune d'Herstal, une mesure radicale. Obliger les grandes surfaces à donner leurs invendus sous peine de sanctions. Une fausse bonne idée?

Selon la FAO, l'organisation de l'Onu pour l'alimentation et l'agriculture, chaque année, pas moins de 1300 milliards de tonnes de produits alimentaires sont gaspillés, soit un tiers de la production mondiale. Le chiffre donne le tournis. C'est pour lutter contre cette gabegie alimentaire tout en donnant un coup de pouce aux associations d'aide alimentaire, que la commune de Herstal, située dans la province de Liège en Belgique, expérimente depuis deux ans un dispositif innovant. Frédéric Daerden, Bourgmestre de la petite ville de 40 000 habitants, nous explique comment le dispositif s'est mis en place : «On s'est dit, que lors du renouvellement du permis d'environnement, l'équivalent du permis d'exploitation français, on pouvait inclure une nouvelle obligation pour que les supermarchés proposent aux associations d'aide alimentaire leurs invendus avant de les détruire. On a donc modifié le règlement et testé cette nouvelle idée. La première phase s'est faite durant l'été 2012 avec une grande surface qui avait déjà l'habitude de travailler avec des associations d'aide alimentaire. L'expérience s'est très bien passée et nous avons décidé de généraliser à toute la ville, c'est-à-dire douze établissements».

De l'aveu même du Bourgmestre, ce système ne peut remplacer une véritable politique européenne de lutte contre le gaspillage et la montée de la pauvreté mais «il permet de pallier des solutions d'urgence de manière plutôt simple, guidé par le bon sens. On réduit ainsi notre impact sur l'environnement en diminuant le gâchis alimentaire provoqué par la surconsommation et on permet d'aider des associations qui en ont besoin».

Qu'en pensent les associations qui luttent en France contre le gaspillage alimentaire ? Faudrait-il s'inspirer de l'exemple belge ? Du côté de Lyon, Les Gars pilleurs, ce collectif de citoyens qui fait le tour des poubelles des supermarchés de la ville pour glaner tout ce qui est récupérable et le redistribuer ensuite, l'idée semble séduisante : «La démarche de la ville d'Herstal est bonne à notre sens. Quand on voit tout ce que jettent les grandes surfaces, c'est hallucinant». Lors de l'une de leur tournée, le collectif a retrouvé pas moins de 230 KG de produit alimentaire consommable dans une seule poubelle. Si la démarche de la ville part d'un bon sentiment pour les Lyonnais, la mesure belge et a fortiori les mesures en France restent quand même trop timorées : «Le problème c'est qu'on reste quand même sur une logique très précaire. Mais elle a le mérite d'être concrète. Ce qui n'est pas le cas de la France. Le pacte national contre le gaspillage alimentaire lancé par l'ancien Ministre Guillaume Garot s'arrête clairement aux portes de la communication. Tout au mieux il y a un effort de sensibilisation à ce gâchis mais sinon...».

Du côté de l'ANDES, l'Association Nationale de Développement des Épiceries Solidaires, c'est un tout autre son de cloche. Pour Guillaume Bapst, son directeur, la méthode n'est pas la bonne : «Je trouve que l'aspect répressif n'est pas bon. Je préfère travailler en bonne intelligence avec le secteur privé pour voir comment on peut améliorer la revalorisation des invendus pour que tout le monde s'y retrouve. Il y a deux problèmes à mon sens. D'une part on reste toujours sur cette image que les pauvres, au final, mangent les restes que les riches laissent mais surtout, cette mesure ne permet pas de résoudre le problème de la carence alimentaire. Car le vrai souci que nous tentons de résoudre avec l'ANDES, c'est de pouvoir offrir à nos bénéficiaires des repas équilibrés. Or, avec une mesure

comme celle prise dans cette ville belge, on reste soumis à l'aléa du don. C'est pourquoi je préfère des initiatives comme Eqosphère, lancé par Xavier Corval, qui est une sorte de bourse au don pour les associations qui leur permet de choisir ce dont elles ont besoin».

Dernière réaction, celle de Daniel Boyer, Président de la banque alimentaire de Touraine. Pour le militant associatif il ne serait pas utile de transposer cette mesure en France, puisque le pays s'est déjà doté d'un arsenal législatif : «Il existe déjà en France des mesures qui permettent de limiter le gaspillage alimentaire. Par exemple l'obligation, pour les organismes qui produisent plus de 40 tonnes/an de déchets organiques, comme les agriculteurs ou les grandes surfaces, de les revaloriser. En 2016, toutes les entreprises produisant 110 tonnes/an seront aussi concernées. Donc on va arriver à une forme de systématisme. Et puis, le risque c'est que les grandes surfaces donnent tout et n'importe quoi, or on n'est pas une seconde poubelle. Du coup, le dispositif français de défiscalisation à 60 % du don alimentaire et l'obligation de valoriser ses déchets organiques me paraît bien plus efficace que toute autre mesure coercitive». Le débat reste donc ouvert.

Bruno Rieth- <http://www.marianne.net/>

Question 1

Selon l'auteur de cet article, en quoi consiste la mesure adoptée par la ville d'Herstal? Vous répondrez en une seule phrase.

.....
.....
.....

Question 2

Selon l'auteur de cet article, de quelle façon la ville d'Herstal oblige t-elle les grandes surfaces à donner leurs invendus. Vous répondrez en une seule phrase.

.....
.....
.....

Question 3

Quel mot du texte montre que le Bourgmestre d'Herstal ne considère pas cette mesure comme étant parfaite?

.....

Question 4

Citez l'expression du texte qui montre que dans le domaine du don alimentaire, il y a encore des différences de vision entre l'aspect incitatif et coercitif?

.....
.....

Question 5

D'après le texte, quelle obligation s'impose actuellement aux organismes qui produisent plus de 40 tonnes de déchets organiques par an?

.....
.....
.....

Question 6

Quel est l'inconvénient principal de la mesure adoptée par la ville d'Herstal?

- d'après l'association « les Gars pilleurs » :

.....
.....
.....

- d'après le directeur de l'ANDES :

.....
.....
.....

Question 7

D'après le texte, quelles sont en France les 2 mesures concrètes qui permettent de favoriser le don alimentaire?

.....
.....
.....

**DIRECTION DES TERRITOIRES, DE L'ALIMENTATION
ET DE LA MER DE SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON**

**CONCOURS EXTERNE 2014
AGENTS D'EXPLOITATION SPECIALISES DES TPE**

**Épreuve n° 1 : Courts exercices de français et arithmétique
(1h30 – coefficient 1)**

2ème partie : arithmétique

N° d'inscription

**Ce document comporte 4 pages de format A4 y compris cette page
de garde**

Concours AES Saint-Pierre et Miquelon

Epreuve de mathématiques 2014.
Agents d'exploitation spécialisés des TPE

La calculatrice n'est pas autorisée.
L'ensemble des calculs doit apparaître sur la copie du candidat.

I- Calculs

1. Calculer

$$X = (3 \times 7 - 5) \times \left(\frac{2}{3}\right) - \frac{1}{3}$$

$$Y = \left(\frac{2}{3}\right) \times \left(\frac{9}{4}\right) + \left(\frac{5}{8}\right) \times \left(\frac{4}{5}\right)$$

1. Calculer X et écrire la réponse sous la forme d'une fraction irréductible.

2. Calculer Y et écrire la réponse sous la forme d'un entier.

2. Calculs décimaux approchés

1. Donner la valeur approchée par défaut à l'unité de 2,357

2. Donner la valeur approchée par excès à l'unité de 23,345

3. Donner la valeur approchée par défaut au centième de 15,113

4. Donner la valeur approchée par excès au centième de 99,999

3. Ecrire les nombres décimaux suivants sous la forme de fractions décimales

1. 2,5

2. 1,701

3. 245,34

4. 0,002

5. 1,0001

II- Conversions

1. 150 000 cm² en m²

2. 125 mm en cm

3. 166 litres en m³

4. 12000 secondes en heures, minutes.

III- Problème n°1. L'ensemble des calculs doit apparaître sur la copie du candidat

Un service décide de faire le bilan du nombre de jours de congés pris par ses agents sur les six premiers mois de l'année. Le résultat est regroupé dans le tableau suivant :

Nombre de jours pris	5	8	9	11	12	13	17	21	26
Effectif	3	4	4	5	8	15	10	9	2

1. Calculer l'effectif total du service.
2. Calculer le nombre moyen de jours de congés pris par les agents.

Dans ce service, les agents disposent de 40 jours de congés. L'année dernière, lors de la même enquête, le nombre moyen de jours de congés pris était de 12.

3. Calculer le pourcentage de jours de congés consommés en moyenne l'année dernière au moment de l'enquête.

IV- Problème n°2. L'ensemble des calculs doit apparaître sur la copie du candidat

On désire transférer du carburant d'un réservoir A vers un réservoir B à l'aide d'une pompe électrique. Le réservoir B est **initialement vide** et a une hauteur de **1,80 m**.

Le débit de la pompe est tel qu'en trois minutes, la hauteur du carburant dans le réservoir B augmente de 15 cm.

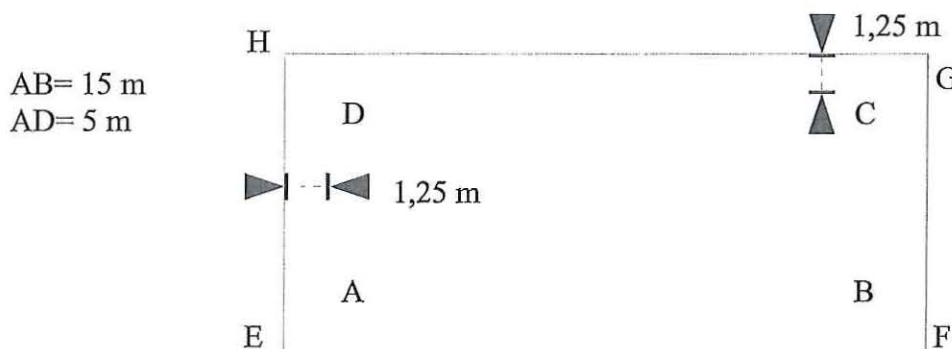
1. Calculer le temps nécessaire pour remplir la moitié du réservoir.

Durant le transfert du carburant dans le réservoir B, le niveau du carburant dans le réservoir A diminue lui de 10 cm en trois minutes.

2. De combien de cm le niveau du carburant a-t-il baissé dans le réservoir A en 15 minutes ?
3. En déduire le niveau dans le réservoir B.

V- Problème n°3. L'ensemble des calculs doit apparaître sur la copie du candidat

Une clôture doit être installée autour d'un bassin rectangulaire en laissant autour de ce dernier 1,25 m comme indiqué sur le schéma ci-dessous :



1. Calculer les distances EH et EF.

Pour réaliser la clôture, on souhaite utiliser un nombre entier de panneaux de grillage rigide rectangulaires identiques. On néglige l'épaisseur des poteaux. Le fournisseur possède plusieurs longueurs possibles pour les panneaux : 1,75 m, 2,00 m, 2,50 m, 2,75 m et 3,00 m.

2. Quelle est la bonne longueur ? Expliquer votre choix.
3. Calculer le nombre total de panneaux nécessaires à la réalisation de la clôture.

**DIRECTION DES TERRITOIRES, DE L'ALIMENTATION
ET DE LA MER DE SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON**

**CONCOURS EXTERNE 2014
AGENTS D'EXPLOITATION SPECIALISES DES TPE**

**Épreuve n° 2 : Questionnaire à choix multiples
(sur les règles du code de la route)**

(0h25 – coefficient 1)

N° d'inscription

Attention : les questions peuvent appeler une ou plusieurs réponses

« Vous êtes au volant d'un véhicule léger »

**Ce document comporte 5 pages de format A4 y compris cette page
de garde**

1 

Dans cette situation :

- je passe
- je m'arrête

6 


Pour tourner à gauche, je passerai :

- avant les véhicules venant en face
- après les véhicules venant en face

2 


Je circule à 130 km/h et je souhaite emprunter la prochaine sortie:

- j'ai encore le temps de dépasser ce poids-lourd
- Je me replace à droite.

7 


Ce panneau indique un passage piéton à :

- 10 m
- 50 m

3 

Que signifie ce panneau ? :

- zone de vitesse élevée, voie rapide
- zone de visibilité réduite, brouillard

8 

Ce panneau m'indique que:

- je vais traverser un tunnel
- je vais franchir un pont.

4 **A 90 km/h, je dois laisser une distance de sécurité avec le véhicule qui me précède d'au minimum :**

30 m 50 m 90 m


9 **Les feux clignotants de changement de direction doivent être de couleurs :**

Blanche Orange

5 

La panneau indique que je circule :

- sur une route départementale
- sur une autoroute

10 

Il neige abondamment, je dois allumer :

- les feux de route
- les feux de croisement
- les feux de position seuls
- les feux avant et arrière de brouillard

11  Je peux dépasser le véhicule blanc :

Oui
 Non

16  Je me suis trompé de direction, je peux encore changer de voie :

Oui
 Non

12  Les feux de route doivent éclairer au minimum à :

100 m
 150 m

17  Dans cette situation :

Je passe Oui Non
je ralentis: Oui Non



Ce témoin s'est allumé, il indique :

l'usure avancée des plaquettes de freins
 le gonflage de l'air-bag défectueux.



Ce panneau signale :

une zone de stationnement à durée limitée
 une route pour automobiles
 une sortie de parking pour voitures

14 Avec le permis B, je peux tracter une remorque de plus de 750kg :

si le PTAC de l'ensemble véhicule + remorque ne dépasse pas 3500 kg
 si le Poids à vide du véhicule est plus lourd que celui de la remorque

19 Le temps de réaction augmente en fonction de la vitesse :

Oui Non












Dans cette rue à sens unique, les véhicules sont bien stationnés :

Oui
 Non



Le marquage au sol est :

permanent
 temporaire

21		<p>Ce panneau interdit de s'arrêter en double file :</p> <p><input type="checkbox"/> Oui</p> <p><input type="checkbox"/> Non</p>	26		<p>Je rencontrerai un passage à niveau à :</p> <p><input type="checkbox"/> 50 m</p> <p><input type="checkbox"/> 100 m</p> <p><input type="checkbox"/> 150 m</p>
22		<p>Sur autoroute les bornes d'appel d'urgence sont : implantées tous les 2 km :</p> <p><input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non</p> <p>à utiliser uniquement en cas d'accident :</p> <p><input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non</p>	27		<p>Je désire tourner à droite à la prochaine intersection. Je peux encore me placer :</p> <p><input type="checkbox"/> Oui</p> <p><input type="checkbox"/> Non</p>
23		<p>Il m'est autorisé de stationner du côté du panneau :</p> <p><input type="checkbox"/> le 13 du mois</p> <p><input type="checkbox"/> le 20 du mois</p>	28		<p>A 500m, la route est barrée:</p> <p><input type="checkbox"/> Oui</p> <p><input type="checkbox"/> Non</p>
24		<p>Je tourne à gauche, je m'arrête au feu :</p> <p><input type="checkbox"/> Oui</p> <p><input type="checkbox"/> Non</p>	29		<p>L'utilisateur qui se présente à droite doit me céder le passage :</p> <p><input type="checkbox"/> Oui</p> <p><input type="checkbox"/> Non</p>
25	<p>Des pneus sous-gonflés entraînent :</p> <p><input type="checkbox"/> une usure prématurée</p> <p><input type="checkbox"/> une meilleure adhérence</p>		30		<p>Ce panneau m'indique :</p> <p><input type="checkbox"/> que je serai prioritaire,</p> <p><input type="checkbox"/> que je devrai céder la priorité</p>

31  Je peux effectuer un arrêt derrière la voiture grise :

Oui

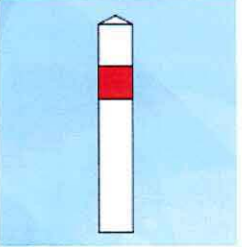
Non

36  Une voiture particulière doit être équipée au minimum :

de 2 rétroviseurs extérieurs

d'un rétroviseur intérieur


d'un rétroviseur extérieur gauche

32  Cette balise indique :

un chantier

un carrefour

un passage à niveau

37  Ce panneau indique :

une interdiction

un danger

une obligation

33 Mon téléphone en main en conduisant, je suis en infraction ?

Oui

Non


38 Il est obligatoire d'avoir autant de gilet de sécurité dans le véhicule que de passagers :

Oui Non

34  Pour dépasser le véhicule, j'attends que l'utilisateur ait terminé sa manœuvre :

Oui

Non

39  Dans cette situation:

je dépasse les deux véhicules à la fois

Je me rabats entre les deux véhicules.

35 Sur sol humide par rapport au sol sec, ma distance de freinage est environ multipliée par :

2 2,5 3

40 A partir de quel taux d'alcool est-il interdit de conduire ?

0,25 g/l de sang 0,5 g/l de sang 0,8 g/l de sang